

Des travaux sans hausse des taux d'imposition

Lors du dernier conseil municipal divers travaux ont été votés : la rénovation des quatre logements du presbytère, l'enfouissement des lignes et renforcement du réseau électrique rues de la Maison du Berger, de la Corvée neuve, l'aménagement de la voirie de la Corvée neuve.

Les taux des taxes restent inchangés. Celle sur l'habitation est à 10 %, celle sur le foncier bâti est à 13,7 %, et celle sur le foncier non bâti à 36,15 %.

Des achats sont prévus : un chalet d'accueil pour le marché de Noël, une nouvelle auto laveuse facile à manier et adaptée à des surfaces diverses.

Actuellement la commune de Pussey compte 15 employés.



La toiture du bâtiment communal de l'épicerie et du bar-restaurant va être refaite.

Une campagne de prévention routière est prévue pour trois classes de l'école Courtois.

Quelque 6 000 € de subventions

ont été alloués à sept associations. Pour la deuxième année, la carte avantage jeunes sera offerte aux moins de 25 ans.